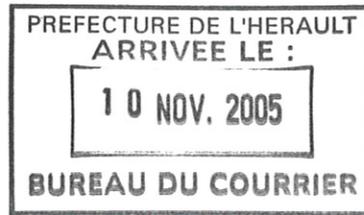




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 24
 Votants : 29
 Date de la convocation : 31 octobre 2005



N° 88

L'an deux mille cinq et le sept du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, M.M. CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme GARCIA, Mme DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, M.M. CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mme POUZOLET, Mme HARO, M.M. FEVRIER, PETARD, AZEMAR.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. ELLUL
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO
 Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme ROMERO
 M. ALBARIT en faveur de Mme GARCIA
 M. BOUSQUEL en faveur de M. FEVRIER

BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Par délibération du 28 septembre 2005, le Conseil Municipal avait décidé d'inscrire au budget supplémentaire 2005, certaines opérations comptables, nécessaires au transfert du pont roman à la communauté d'agglomération de Montpellier.

Afin de respecter totalement en la matière l'instruction comptable M14, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la modification de crédits reprise dans le tableau ci-dessous

	libellé	4 574 €		libellé	0 €
675	valeurs comptables immos cédées	4 574 €	ona/2138 ona/2423	autres constructions mise à disposition	-4 574 € 4 574 €
RECETTES de FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	libellé	4 574 €		libellé	0 €
775	produits des cessions d'immos	4 574 €	ona/2423 ona/21318	mise à disposition autres bât.publics	-4 574 € 4 574 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages exprimés (cinq abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 10 NOV. 2005
 et publication
 le 10 NOV. 2005



Le Maire